

THONON  
agglomération

# le Magg'

OCTOBRE 2024  
LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DE THONON

12



LE DOSSIER

## Urbanisme

GARANTIR LE  
« BIEN VIVRE »  
ENSEMBLE

L'ACTU

MOBILITÉ

Le réseau STAR'T évolue et s'adapte

CONSOMMATION

Manger mieux, gaspiller moins

ACTEURS DE L'AGGLO

Une couveuse agricole  
à Massongy



[www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

## THONON AGGLOMÉRATION

2, place de l'Hôtel de Ville  
BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex  
04 50 31 25 00

[www.thononagglomeration.fr](http://www.thononagglomeration.fr)

### 25 COMMUNES, UNE MÊME DYNAMIQUE

Allinges	Lully
Anthy-sur-Léman	Le Lyaud
Armoy	Margencel
Ballaison	Massongy
Bons-en-Chablais	Messery
Brenthonne	Nernier
Cervens	Orcier
Chens-sur-Léman	Perrignin
Douvaine	Sciez
Draillant	Thonon-les-Bains
Excenevex	Veigy-Foncenex
Fessy	Yvoire
Loisin	

Le Magg' n°12 – Octobre 2024

**Directeur de la publication :** Christophe ARMINJON

**Rédactrice en chef :** Caroline BLONDET

**Rédaction :** BeVerb, service communication

**Mise en page :** Avantmidi

**Impression :** Fabrègue Imprimeur – Bois Joli – BP 10 – 87500 Saint-Yrieix-la-Perche. Imprimé sur du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées).

#### Crédits photos :

Yvan Tisseyre : p.1 (Rives, Thonon), p.3 (car, funiculaire, atelier numérique), p.6 (car), p.7 (accès Bracots, totem Niollets), p.8 (La R'mize), p.9 (broyage), p.12 (habitat Fessy, car), p.13 (construction Sciez), p.14 (Rives, Thonon), p.15 (gare Bons, construction Anthy), p.18 (école Messery), p.19 (funiculaire), p.22 (chantiers), p.23 (roselière Chens) ; Thonon Agglomération : p.2 (C. Arminjon), p.3 (couveuse agricole), p.4 (forum élus), p.5 (forum étranger), p.6 (bus électrique), p.7 (benne), p.13 (milieu naturel), p.16 (concertation PLUi-HM), p.17 (C. Songeon), p.20 (Bus France Services), p.21 (couveuse agricole) ; Grisan Architectes : p.5 (Maison Agglomération) ; Ville de Thonon-les-Bains / Sémaphore : p.3 et 10 (vues aériennes Thonon) ; Ville de Thonon-les-Bains / Teddy Desgranges (plaque grilles) ; Ixalp Drones : p.14 (vue aérienne Douvaine) ; Daphné Bengoa : p. 23 (théâtre).

**Dépôt légal :** octobre 2024

**N°ISSN :** 2777-9572 (en ligne) 2677-8742 (imprimé)

**Tirage :** 48 800 exemplaires



**CHRISTOPHE ARMINJON,**  
PRÉSIDENT DE THONON AGGLOMÉRATION

Madame, Monsieur,  
Chers Concitoyens,

### Vers un nouveau modèle de développement

Le 28 mai dernier, l'assemblée communautaire a débattu, pour la seconde fois, du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de l'Agglomération. Un document-cadre fixant nos orientations d'aménagement pour les 15 prochaines années et l'occasion de réaffirmer notre volonté de mieux maîtriser l'urbanisation du territoire.

Ce débat a permis d'arrêter unanimement un choix volontariste qu'est celui de passer d'une production de 15 000 à 12 000 logements sur la période 2026-2036, soit une baisse de 20 % en rapport à la période précédente.

Un signal fort pour rappeler que notre territoire ne doit pas être une variable d'ajustement des politiques genevoises en matière d'habitat et qu'il nous faut, avant tout, répondre aux besoins de la population locale.

La question de la répartition de l'effort de production du logement « social » a naturellement été au cœur des débats, la ville-centre concentrant déjà deux tiers de l'offre...

Côté développement économique, le manque de foncier a clairement mis en lumière l'importance d'une planification à long terme priorisant l'implantation d'entreprises relevant de la sphère productive plutôt que présenteielle<sup>1</sup>.




La disponibilité des « ressources » (eau potable, foncier agricole stratégique, assainissement, lutte contre l'incendie, énergies renouvelables...) s'est aussi imposée comme un facteur à prendre en compte dans nos choix stratégiques.

Enfin, la question de nos mobilités s'est aussi posée avec d'ambitieux objectifs de décarbonation au rang desquels figurent le désenclavement multimodal du Chablais, le doublement de l'offre de transport public et la mise en œuvre d'un schéma directeur cyclable.

(1) Production de biens et services visant la satisfaction des besoins locaux (résidents et touristes)



**Pour rester connecté  
à l'actualité de Thonon  
Agglomération,**

Suivez-nous sur  
[www.thononagglomeration.fr](http://www.thononagglomeration.fr)  
et   



# SOMMAIRE

04 > 09

à LA UNE

- LE RÉSEAU STAR'T ÉVOLUE ET S'ADAPTE

- Des conférences et ateliers pour parler numérique
- La consommation au cœur de la semaine européenne de réduction des déchets



10 > 17

à PROFONDIR

*Urbanisme : un PLUi-HM pour garantir le « bien vivre » ensemble*

18

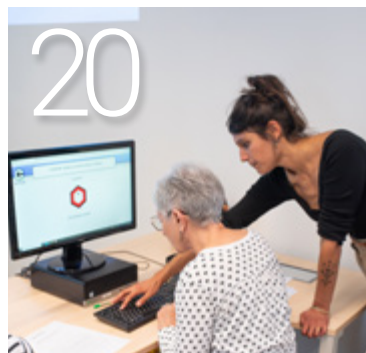
à GIR ENSEMBLE

- À l'école de la nature

19

à (SA)VOIR

- Funiculaire : la grande inspection



20

à VOS CÔTÉS

- Ateliers et permanences numériques

21

à CTEURS DE L'AGGLO

- Marc Andriot, fondateur de la couveuse agricole à Massongy



22

à ACTIONS

- Grands chantiers pour le petit cycle de l'eau

23

à GENDA

INSTITUTIONNEL

## Les élus communaux sur le terrain



Près d'une centaine d'élus du territoire se sont retrouvés le 14 septembre dernier à l'occasion d'un "forum d'agglomération", à travers la visite de 4 sites : usine de production d'eau potable, zone d'activités économiques à Perrignier, station d'épuration, déchetterie et secteur stratégique du Maisse à Douvaine. Cette matinée était l'occasion de mieux appréhender le rôle de l'agglomération dans le quotidien des habitants, mais aussi ses projets phares. Ce temps d'échange précieux avec les conseillers municipaux a permis de souligner la complémentarité de l'action des communes et celle de l'agglomération.

### CHIFFRES clés

**484 ÉLUS COMMUNAUX  
MOBILISÉS  
QUOTIDIENNEMENT  
DANS LES 25 COMMUNES  
DE L'AGGLOMÉRATION**

THONON AGGLOMÉRATION

## Un employeur engagé et attractif

Le saviez-vous ? Thonon Agglomération est l'un des principaux employeurs du territoire avec plus de **300 collaborateurs mobilisés quotidiennement au service de ses habitants** (eau, déchets, transport, aménagement du territoire, protection des milieux naturels, maintien de nos aînés à domicile, énergie, etc.) : nos agents sont en permanence à vos côtés.

Garants de l'intérêt général, il était important de comprendre comment ils se perçoivent en tant qu'animateurs des politiques publiques de l'agglomération. Une démarche de fond a été lancée fin 2023 pour définir une « marque employeur ». Cette initiative vise à refléter les valeurs, les atouts et l'engagement des agents et élus envers les habitants. Après plusieurs mois de travail collaboratif, il en ressort un portrait dynamique et valorisant.

### DES VALEURS PARTAGÉES

Les agents se sont ainsi définis comme les acteurs « engagés, utiles, passionnés, et fiers » de ce territoire qui grandit - valeurs qui animent les 150 métiers que nous proposons.

### Des opportunités de carrière

Thonon Agglomération recrute dans de nombreux domaines d'activités, techniques, administratifs... Découvrez nos opportunités et postulez directement sur notre site [thononagglo.fr](http://thononagglo.fr) (Rubrique *Mon Agglo - Nous rejoindre*).



### L'ENVIE DE RELEVER DES DÉFIS

Une motivation quotidienne mue par des convictions fortes, individuelles et collectives :

- **altruisme et solidarité** : les agents sont profondément attachés au bien-être de leurs usagers et attentifs à leur apporter l'aide nécessaire au quotidien.
- **amour du territoire** : ils agissent pour la préservation de l'environnement.
- **persévérance** : ils font preuve de détermination pour surmonter les défis et atteindre des objectifs collectifs.

### NOS MISSIONS : AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DE TOUS

Au service des habitants, des communes et du territoire, les agents veulent :

- améliorer la vie quotidienne des habitants en fournissant des services de qualité.
- coopérer avec les communes pour créer un projet de territoire harmonieux et équilibré.

Au cœur de grands enjeux sociétaux (transition écologique, eau, urbanisme), Thonon Agglomération continue de se développer avec l'ambition de rester un acteur-clé, au service de sa communauté !



## MAISON DE L'AGGLOMÉRATION : TRAVAUX LANCÉS !

© Grisan Architectes

Les travaux d'aménagement de la future Maison de l'Agglomération de Thonon-les-Bains, située avenue Jules Ferry, sont en cours. La première phase du chantier a démarré en juin 2024 et se terminera cet automne. Elle consiste en la déconstruction de ce vaste espace de 1 645 m<sup>2</sup> pour y créer les espaces nécessaires à l'arrivée de nombreux services de l'agglomération : Info Jeunes, Antenne de Justice et du Droit... Accessible facilement, bien desservie par les transports publics, la Maison de l'agglomération délivrera un premier niveau d'information pour l'ensemble des services à la population. D'une durée prévisionnelle de 18 mois, les travaux se poursuivront jusqu'à l'automne 2025. Le site ouvrira ses portes au début de l'année 2026.

## 27 NOVEMBRE FORUM PARTIR À L'ÉTRANGER

Déjà la 17<sup>e</sup> édition ! L'équipe Info Jeunes se réjouit d'accueillir à nouveau les jeunes tentés par la mobilité internationale à l'Espace Tully de 13h à 17h. Études, travail, volontariat international ou projet humanitaire, le forum vous permettra d'obtenir toutes les informations utiles pour concrétiser votre projet dans les meilleures conditions. Nouveauté 2024 : une conférence de 18h à 19h30 par "Québec métiers d'avenir" sur la formation professionnelle comme passeport pour une expérience professionnelle au Québec !

**Programme complet du forum sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)**

Entrée libre



## PARENTALITÉ

### Des conférences et ateliers pour parler numérique

L'explosion des pratiques numériques a profondément transformé la parentalité et les relations familiales. **Comment vos enfants et adolescents utilisent-ils / vivent-ils le numérique ?** Comment les accompagner et leur transmettre les bons réflexes dans cet univers en constante évolution ? Quels sont les grands enjeux de l'éducation au numérique ?

Pour répondre à ces questions, Thonon Agglomération vous invite à la seconde édition des conférences Famille & Numérique, avec un format original : deux salles, deux ambiances !

- D'un côté les parents participeront à une conférence interactive, en présence de Thomas Rohmer de l'association OPEN (Observatoire Parentalité et Éducation Numérique) et de Céline Tran, marraine de la campagne de prévention « Jeunesse & porno ».
- De l'autre, les enfants ou adolescents participeront à des animations et ateliers ludiques autour de la gestion du temps d'écran, les réseaux sociaux, la pornographie, l'identité virtuelle, et bien plus encore, le tout dans une ambiance conviviale et pédagogique.

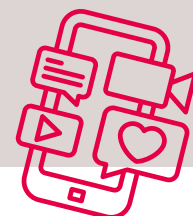
### Mardi 3 décembre à 18h :

**Bien vivre le numérique en famille (8/11 ans)**  
à Thonon-les-Bains  
Espace Tully, 8 av. des Abattoirs

### Mercredi 4 décembre à 18h :

**Ados et numérique (11/15 ans)**  
à Douvaine - MJC Chablais,  
2 av. du Stade

Participation libre et gratuite  
+ d'infos : [thononagglo.fr](http://thononagglo.fr)  
Tél 04 50 31 25 00



**MOBILITÉ**

## Le réseau STAR'T évolue et s'adapte

La rentrée de septembre dernier a rimé avec nouveautés et changements pour le réseau de transports collectifs de l'agglomération.

Celui-ci progresse, tout en s'adaptant au chantier de création du réseau de chaleur urbain lancé sur la Ville de Thonon-les-Bains. Récapitulatif des changements opérés.

### UNE OFFRE RENFORCÉE

Depuis début septembre les lignes 141, 151 et 152 ont changé de nom pour que toutes les lignes du réseau STAR'T comportent une lettre (voir encadré), et leur fréquence a été augmentée. Celle-ci est multipliée par deux toute la journée. Les départs commencent également plus tôt (dès 5h56 pour la L, 6h05 pour la J et 6h10 pour la H) et les retours sont plus tardifs (18h55 pour la L, jusqu'à 19h30 pour les H et J) pour s'adapter aux horaires des actifs. Certains axes ont été améliorés en fréquence (axe Douvaine-Sciez, toutes les 30 minutes dans les deux sens ou Yvoire-Excenevex avec huit courses de la ligne J le samedi).



La ligne P relie à présent Bons-en-Chablais et Douvaine.

### DES TRANSPORTS POUR SE RENDRE DANS LES GARES

La desserte vers la gare de Bons-en-Chablais est à présent assurée pour les habitants de Douvaine, Loisin ou encore Ballaison, avec la création de la ligne P, en fonctionnement du lundi au samedi (cette ligne se subsiste à la navette NB et dessert toujours la zone d'activités économiques des Bracots).

La fréquence de passage des lignes L et H pour se rendre à la gare de Machilly a été renforcée, et la ligne L permet de se rendre à la gare de Perrignier. Enfin, le P+R d'Altea à Cranves-Sales est devenu le site de connexion entre les réseaux STAR'T et TAC d'Annemasse Agglo.

### TRAVAUX : CHANGEMENTS DE DESERTES À THONON-LES-BAINS

En raison du chantier visant l'installation du réseau de chaleur à Thonon-les-Bains, le cœur de ville (place des Arts) n'est plus accessible aux transports collectifs depuis la rentrée et jusqu'en février 2025. Les lignes de bus et les transports scolaires ont leur terminus place de Crête ou rue Alexandre Gander (vers le lycée la Versoie), où une correspondance avec les lignes urbaines A ou C est possible depuis l'arrêt J.J. Rousseau (stade Moynat).

+ d'infos : [www.star-t.fr](http://www.star-t.fr)

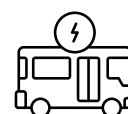


### 3 lignes ont changé de nom

Thonon/Bons-en-Chablais : la ligne 141 est devenue la ligne **L**

Thonon/Cranves-Sales (via Douvaine) : la ligne 151 porte le nom de ligne **H**

Thonon/Douvaine (via Chens-sur-Léman) : la ligne 152 se nomme la **J**



### BUS ÉLECTRIQUE : LE FUTUR DU TRANSPORT EN COMMUN SUR LE TERRITOIRE ?

Thonon Agglomération a mis en place un véhicule électrique sur la ligne A afin de tester la possibilité d'une acquisition pérenne pour sa flotte. Mis en circulation au printemps, les premiers tests ont montré des résultats intéressants concernant la capacité d'autonomie et son impact environnemental.

## BONS-EN-CHABLAIS

# Sécurité et fluidité dans la zone d'activités

Les entreprises de la zone d'activités économiques des Bracots à Bons-en-Chablais sont très régulièrement victimes d'occupations illégales des voies et terrains de la zone par les gens du voyage. Accompagnées de leur cortège de dégradations et nuisances, celles-ci ont des conséquences sur leurs activités et la sécurité des installations. Elles sont aussi source de tensions. C'est ainsi que Thonon Agglomération a créé, après échanges avec les entreprises de la zone, un dispositif sécurisant son accès : trois voies différenciées ainsi qu'une entrée et une sortie distinctes. Des caméras de vidéoprotection, reliées à la police municipale de Bons-en-Chablais, assurent par ailleurs une surveillance continue et réactive de la zone. Le coût total de ces installations s'élève à 300 631€ HT.

### 3 VOIES POUR UN ACCÈS 24H/24

- véhicules légers pour assurer une circulation fluide pour les employés, clients, fournisseurs, livreurs et usagers
- poids lourds
- services de secours, engins spéciaux et bus, avec une borne escamotable automatique



## ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

**CIRCULEZ, C'EST PLUS CLAIR !**



Thonon Agglomération aménage et gère la commercialisation de 15 zones d'activités économiques intercommunales (ZAEi) de son territoire. Dans un souci de qualité d'accueil et de service aux entreprises comme aux usagers, la signalétique des zones (communication et guidage) est en cours de renouvellement. Une charte unique a ainsi été définie pour identifier l'agglomération comme gestionnaire de ces espaces. Les ZAEi Les Niolets et Les Esserts, situées à Douvaine, ont été les premières à être équipées. Le déploiement se poursuit maintenant à Thonon-les-Bains, dans la ZAEi de Vongy, et s'échelonne jusqu'à la fin de l'année 2025 sur les 12 autres sites.



## L'ACTU

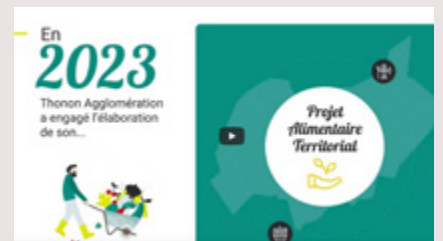
### DES RÉSEAUX

## RETROUVEZ L'ACTUALITÉ QUI VOUS A MOBILISÉS DERNIÈREMENT

**f Réemploi** : en partenariat avec la société DURR Recyclage, une nouvelle benne a été mise en service à la déchetterie de Douvaine : elle vous permet, aux horaires d'ouverture, d'y déposer objets et meubles en bon état, destinés à la ressourcerie La R'mize. Vos dons seront collectés deux fois par semaine, avant de rejoindre Anthy-sur-Léman.



**in Alimentation** : parce qu'il est question de développer et valoriser les productions agricoles et maraîchères dans nos communes, le projet alimentaire territorial est un sujet qui mobilise. Celui-ci a été adopté l'été dernier. Une courte vidéo a été réalisée pour mieux en comprendre les enjeux et les actions programmées localement.



**▶ Tri sélectif** : vous vous demandez peut-être que deviennent les emballages et le papier que vous déposez dans les conteneurs jaunes ? Pour le savoir, regarder le reportage réalisé au sein même du centre de tri « Eco-pôle de la Semine », près de Bellegarde.





CONSUMMATION

# MANGER MIEUX, GASPILLER MOINS



Thonon Agglomération se mobilise pour la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) qui aura lieu fin novembre. Au programme, deux temps forts viendront soutenir la thématique de l'année "Manger mieux, gaspiller moins".

- Le Lycée Hôtelier Savoie Léman ouvrira ses portes le 19 novembre, pour découvrir les coulisses du restaurant d'application et obtenir des conseils anti-gaspillage. Une dégustation sera aussi proposée en lien avec la thématique.
- Le 30 novembre, la R'mize proposera des ateliers pratiques pour petits et grands dans sa "Maison du zéro déchet". Chaque espace représentera une pièce de la maison avec des activités associées (café-

débat sur la fast déco, apprendre à réparer son vélo ou à relooker son meuble, soins zéro déchet...).

**Mardi 19 novembre**

**Lycée hôtelier à Thonon-les-Bains**  
(40 bd Carnot)  
10h-13h

**Visite de l'établissement, conseils et dégustation**  
Renseignements et inscriptions  
(60 participants max.) :  
[mesdemarches.thononagglo.fr](http://mesdemarches.thononagglo.fr)

**Samedi 30 novembre**

**La R'Mize à Anthy-sur-Léman**  
(19 route Impériale)  
10h-17h

**Maison zéro déchet**  
Entrée libre - Renseignements :  
[larmize.com](http://larmize.com)

DÉCHETTERIES

## La R'mize renforce sa présence

Depuis la rentrée, la R'mize a renforcé sa présence au sein des déchetteries. Les agents sont dorénavant présents :

- à Thonon-les-Bains le lundi matin et le mercredi toute la journée
- à Douvaine le mardi matin et le vendredi toute la journée
- à Bons-en-Chablais le lundi toute la journée et le jeudi matin
- et toujours à Sciez le mercredi toute la journée

À la déchetterie de Douvaine, une nouvelle benne, installée en partenariat avec la société DURR Recyclage, permet aussi depuis mi-septembre le dépôt

d'objets tout au long de la semaine.

Cette ressourcerie, soutenue depuis l'origine par l'agglomération, est née il y a deux ans pour offrir une seconde vie aux objets et favoriser ainsi le réemploi. Une fois vos dons collectés, les objets sont ensuite revalorisés et revendus à prix très modeste à la boutique à Anthy-sur-Léman.

**Informations pratiques**  
Pour connaître les horaires des collectes en déchetterie  
[www.larmize.com](http://www.larmize.com)







## # INSTANTANÉ



© Teddy Desgranges

« Ici commence le lac » : avez-vous déjà lu cette inscription près des grilles d'eaux pluviales en centre-ville de Thonon-les-Bains ou encore d'Yvoire ? Grâce à la mise en séparatif des eaux usées et pluviales, ces dernières empruntent deux directions distinctes : les eaux usées vont à la station d'épuration, les eaux pluviales vont... directement au milieu naturel le plus proche. Plus de 500 exutoires (points de sortie du réseau des eaux pluviales) sont dispersés sur tout le territoire. Si vous jetez un déchet ou des eaux polluées à travers une grille ou un avaloir, vous pouvez être certain qu'ils finiront dans le lac. Vous pensiez vous en débarrasser... Vous pourriez bien les retrouver !

## ÉNERGIE

### Derniers jours pour réaliser des économies

Thonon Agglomération et la société Ecodigo vous proposent de réaliser des économies sur vos factures d'énergies tout en consommant plus écoresponsable. Selon le principe des économies d'échelle, l'achat groupé d'énergies consiste à négocier auprès des fournisseurs des tarifs avantageux sur l'électricité verte et le gaz en rassemblant le plus grand nombre de ménages et de petites entreprises. Ainsi, plus le nombre de consommateurs intéressés sera élevé, meilleures seront les conditions d'obtention des offres négociées ! Pour participer à cet achat groupé, préinscrivez-vous sur la plateforme dédiée avant le 31 octobre 2024. Vous conserverez à tous moments la liberté de souscrire (ou non) aux offres proposées.



Renseignements et pré-inscription jusqu'au 31 octobre sur [thononagгло-energie.fr](http://thononagгло-energie.fr)

### Attention, déchets dangereux !

Au printemps dernier, un camion de ramassage des ordures ménagères de Thonon Agglomération a manqué de partir en fumée. L'intervention des pompiers a été nécessaire pour arrêter le début d'un incendie causé par une batterie au lithium. Pour la sécurité de tous, notamment des agents, les déchets électriques et électroniques ne doivent en aucun cas être jetés dans les ordures ménagères ou dans le tri. Ils sont à déposer dans des points de collecte spécifiques pour ce type de déchets, présents dans les commerces ou en déchetteries.

#### Piles, batterie au lithium

(piles de jouet, batterie de cigarette électronique)

Bouteille d'hélium, cartouche de protoxyde d'azote, gaz pour syphon à chantilly, etc.)

À déposer en déchetteries, supermarchés, magasins (collectés par l'éco-organisme ecosystem)



### Broyage des branchages à domicile

La campagne d'automne bat son plein, et se prolonge jusqu'au 20 décembre 2024 ! Si vous souhaitez bénéficier de ce service gratuit, inscrivez-vous sur [thononagгло.fr](http://thononagгло.fr) (rubrique Mes services / Mes déchets j'y veille).



# URBANISME

*Garantir le "bien vivre"  
ensemble tout en préservant  
nos ressources*



Construire un environnement quotidien apaisé, accéder aux services, protéger nos ressources : c'est l'ambition du PLUi-HM de Thonon Agglomération. Élaboré dans une démarche de concertation innovante, il entame sa phase finale de réalisation.

## L'arc lémanique, au cadre de vie exceptionnel, est l'un des territoires les plus attractifs d'Europe.

La proximité avec la Suisse et son dynamisme économique a généré des effets contraignants sur notre vie quotidienne : circulation, accès aux logements ou encore aux équipements sont devenus de plus en plus difficiles. Thonon Agglomération s'inscrit au cœur de ces enjeux, par son positionnement central : tournée à la fois sur Genève mais aussi vers Lausanne.

### ORGANISER LA VIE FUTURE

Le défi majeur du territoire est de favoriser des relations apaisées et organisées, permettant une meilleure qualité de vie. Mais ce défi s'inscrit aussi dans celui, majeur, qui nous concerne tous : la transition écologique. En lançant officiellement l'élaboration du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) en 2021, document de planification pour l'aménagement du territoire des dix à douze prochaines années, les élus communautaires se sont accordés sur le fil conducteur de la démarche :

- limiter la consommation d'espace
- préserver les ressources
- tout en développant le territoire pour nos besoins.

### HABITAT, MOBILITÉ, ÉNERGIES OU ENCORE AGRICULTURE AU CŒUR DU PROJET

Ce PLUi est "HM", c'est-à-dire qu'il intègre le programme local de l'Habitat et le plan de Mobilité, déclinant le schéma directeur des mobilités. Ces deux composantes font partie inhérente d'une démarche pour un développement cohérent et organisé. Ce PLUi-HM intègre aussi les politiques et documents communautaires que sont le Plan Climat Air, Énergie Territorial (PCAET), le schéma cyclable, le Schéma Directeur des Énergies (SDE), le Projet Alimentaire Territorial (PAT), et diverses études environnementales. Ceci, afin de créer un territoire de vie le plus équilibré possible.

### L'ÉLABORATION ENTAME SA PHASE FINALE

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables intercommunal (PADDi) a été débattu entre élus et les documents réglementaires traduisant les orientations de ce PADDi sont en cours d'écriture. Lorsque le projet de PLUi-HM sera "arrêté", une phase plus administrative s'ouvrira alors, avec la consultation des personnes publiques associées (parmi lesquelles les services de l'État), puis l'enquête publique en 2025. L'approbation définitive du PLUi-HM est prévue pour la fin de l'année 2025 (après d'éventuelles modifications du projet arrêté).

## CARTE D'IDENTITÉ DU PLUi-HM

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT ET MOBILITÉ

25 COMMUNES CONCERNÉES

+ DE 95 000 HABITANTS

HORIZON : 10/12 ANS (à compter de son entrée en vigueur).

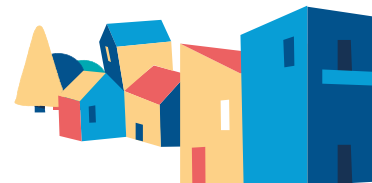
**OBJECTIF** : déterminer les vocations des différents espaces et réglementer l'utilisation des sols dans un document unique.

**2 VOLETS STRATÉGIQUES INTÉGRÉS :**

Habitat et Mobilité, puisqu'ils sont étroitement liés à l'aménagement de l'agglomération.

**DÉBUT 2026** : Il sera l'unique document d'aménagement réglementaire applicable, se substituant au PLUi du Bas-Chablais et aux autres PLU communaux.

le **chiffre**  
**12 000**  
logements à réaliser  
dans l'agglomération d'ici  
2035, c'est le scénario  
retenu.



# 1 Une armature urbaine équilibrée où chaque commune joue son rôle

La centralité de la ville de Thonon-les-Bains est affirmée tout en permettant à toutes les communes de jouer un rôle dans le respect des principes suivants :

- Complémentarité : chaque commune contribue au bon fonctionnement de l'Agglomération.
- Solidarité : la mutualisation et la répartition de certaines fonctions sont recherchées.
- Mixité des fonctions adaptée aux spécificités et aux contraintes de chaque commune.



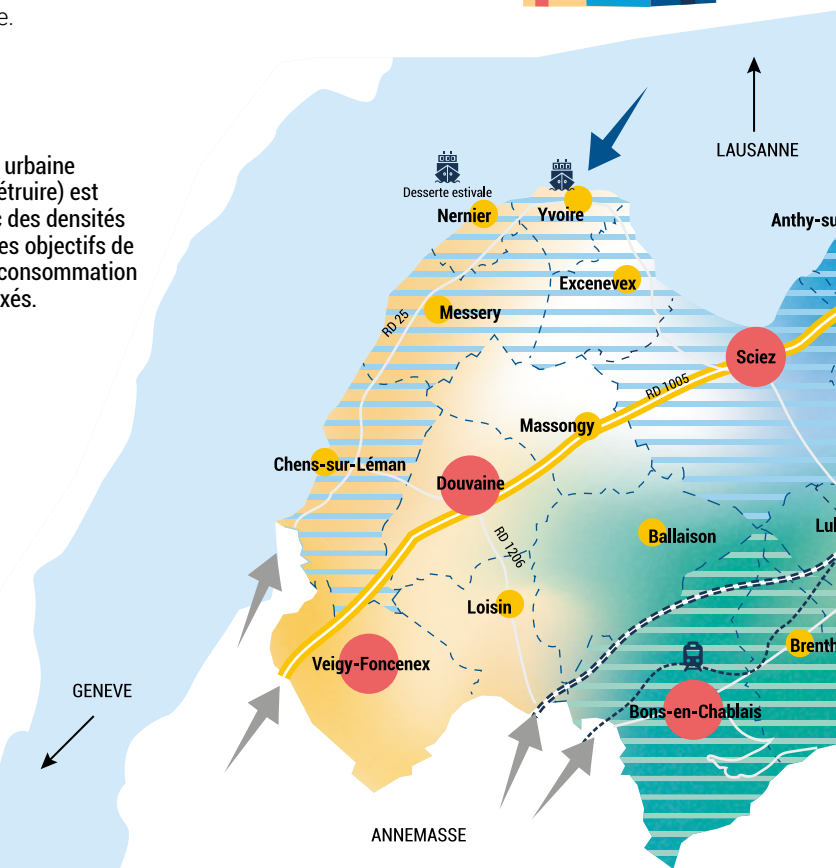
**EXEMPLE**

La régénération urbaine (rénover sans détruire) est privilégiée, avec des densités raisonnables. Des objectifs de réduction de la consommation d'espace sont fixés.



# 2 Des mobilités complémentaires et moins carbonées

La mobilité s'insère dans la cohérence de l'armature urbaine : favoriser le transport en commun, les mobilités actives dans les pôles majeurs et aider à la réduction de la voiture et de l'autosolisme sur l'ensemble du territoire (en développant les connexions). Le désenclavement du Chablais (construction de la 2x2 voies) est poursuivi. La mobilité s'effectuera aussi au regard de l'offre de nouveaux logements.

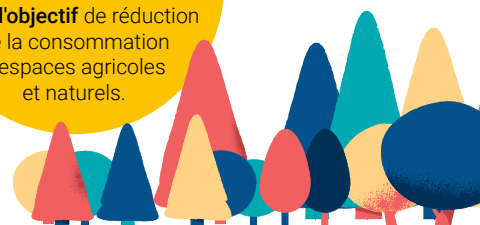


ARMATURE URBAINE	Infuences	Spécificités :
<span style="color: red;">●</span> Coeur urbain touristique	<span style="color: blue;">●</span> Bassins de vie internes	<span style="color: blue;">▬</span> Lol Montagne
<span style="color: pink;">●</span> Pôle structurant	<span style="color: lightblue;">●</span> Thonon-les-Bains	<span style="color: lightblue;">▬</span> Lol Litoral
<span style="color: green;">●</span> Pôle d'interface	<span style="color: teal;">●</span> Bons-en-Chablais	
<span style="color: yellow;">●</span> Villages	<span style="color: orange;">●</span> Douvaine	

**EXEMPLE**

Les pôles d'échanges multimodaux (possibilité de choisir différents types de transports : P+R, autopartage, bus, vélo, etc.) des gares seront renforcés tout comme l'offre ferroviaire.

le **chiffre**  
**50 %**  
c'est l'objectif de réduction  
de la consommation  
d'espaces agricoles  
et naturels.



**5 AXES POUR L'AMBIITION :**  
UNE AGGLOMÉRATION  
S'INSCRIVANT DANS LA  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
ET CLIMATIQUE

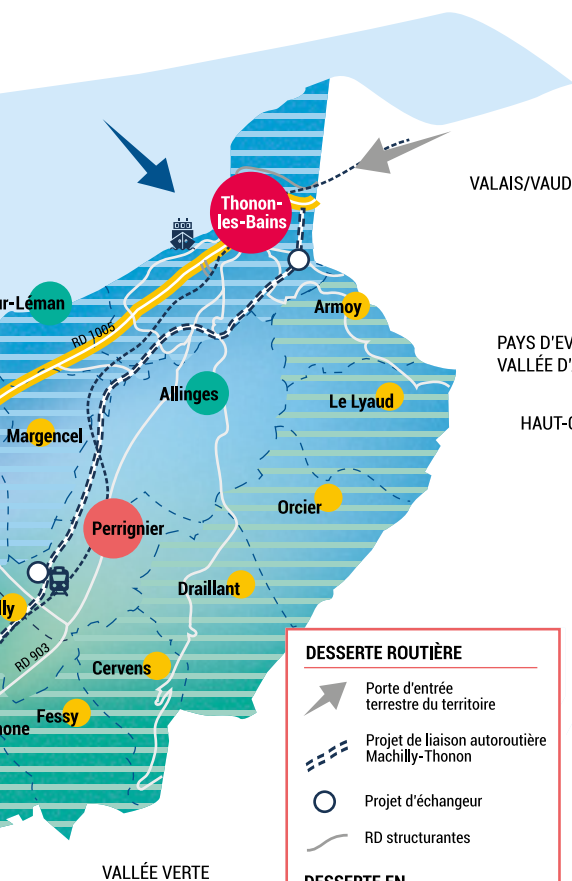


### 3 Un habitat de qualité accessible à tous et à toutes les étapes de la vie

La répartition des nouveaux logements s'effectue selon l'armature urbaine : la mixité sociale et le parcours de vie des habitants sont favorisés, et la diversité des profils et des ménages prise en compte. Le renouvellement urbain est privilégié pour ne plus consommer d'espace naturel agricole. Un cadre de vie qualitatif, notamment paysager, est choisi.

#### EXEMPLE

Une vigilance sera apportée à la qualité environnementale des constructions, dans une vision d'ensemble : implantation des bâtiments, utilisation de matériaux biosourcés, production d'énergie renouvelable, végétalisation des bâtiments et de l'opération, etc.



#### DESSERTE ROUTIÈRE

- Porte d'entrée terrestre du territoire
- Projet de liaison autoroutière Machilly-Thonon
- Projet d'échangeur
- RD structurantes

#### DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN

- Gare Voie ferrée
- Lacustre
- Porte d'entrée lacustre du territoire
- Projet de BHNS

### 4 Le capital environnemental, paysager et patrimonial commun à préserver et valoriser

Ce volet s'affirme tout d'abord en préservant un précieux bien commun : l'eau. Protéger la ressource mais aussi sécuriser son alimentation est une condition du développement. Les paysages emblématiques et les milieux naturels sont aussi à préserver. La protection des populations face aux nuisances de n'importe quelle nature est prise en compte. Les continuités écologiques seront préservées voire restaurées.

#### EXEMPLE

La nature sera développée en ville pour compléter les espaces naturels, source d'agrément et de qualité de vie, et la lutte contre les changements climatiques (espaces végétalisés, jardins partagés, espaces boisés, parcs, berges des cours d'eau, etc.).

### 5 Une agglomération vivante où l'on peut produire, travailler, consommer, et accéder aux services

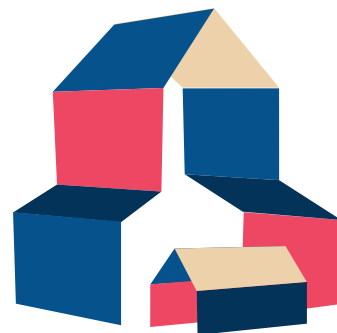
L'attractivité économique du territoire se construira selon l'armature urbaine et en cohérence avec les besoins tout au long de la vie des habitants (logements, structures, mobilités, etc.). Le développement des emplois sur le territoire est au cœur de cette stratégie.



#### EXEMPLE

Privilégier des productions à haute valeur ajoutée, ou encore le développement du travail de proximité.

Parce que certains secteurs de l'agglomération sont particulièrement stratégiques et à enjeux, des outils ont été développés pour les aborder le plus précisément possible. Cinq secteurs ont ainsi été identifiés à l'échelle du territoire intercommunal.



## À Thonon-les-Bains : *centralité majeure du territoire*

### LE SECTEUR GARE : POINT CENTRAL D'UNE VILLE UNIE

Afin de ne plus percevoir la gare comme un point de rupture entre le centre-ville et l'est de la voie ferrée, ce secteur sera développé avec la création de liaisons douces d'ouest en est et le renforcement de l'offre commerciale. Le cadre de vie sera requalifié : revalorisation des points de vue sur le grand paysage, maillage des cheminements actifs (vélos, piétons), requalification des espaces publics (place des Arts, place de Crête, place du Marché). Le centre-ville sera conforté dans son périmètre étendu et réaffirmé comme pôle touristique, culturel et de loisirs.

### LE SECTEUR RIVES : POUR UN DÉVELOPPEMENT ORGANISÉ

Ce quartier d'habitat, porte d'entrée nord du Chablais (par le lac) et touristique, sera valorisé et relié au centre-ville. Plusieurs enjeux sont réunis : installer un équipement de services et de loisirs (pôle nautique accueillant un musée, etc.), proposer une mobilité où la voiture est limitée (réorganisation des stationnements en périphéries, aménagements de la ViaRhôna, amélioration des dessertes en transports collectifs) et embellir le cadre de vie pour profiter des paysages et du patrimoine bâti (aménagement d'espaces de respiration, etc.)



## À Douvaine : *pôle structurant d'équilibre*



La ville accueillera de nouveaux logements, des équipements publics structurants. Le BHNS (bus à haut niveau de service) aura une desserte et le pôle économique sera renforcé.

### SECTEUR DU MAISSE : SECTEUR CENTRAL EN DEVENIR

Ce secteur accueillera le lycée et les équipements intercommunaux : les gares routières associées, la piscine et le gymnase. Le secteur sera maillé en cheminements pour les modes actifs, un parc urbain sera aménagé et des espaces de respiration et de convivialité seront créés. Une offre de logements associée sera développée. Les équipements et les espaces publics communaux seront réorganisés et complétés. Enfin, ces nouveaux aménagements permettront la requalification de l'entrée de ville sud de la commune (par la RD 1206).

# À Allinges : *urbanisation nouvelle*

Le hameau de Noyer sera le siège d'un futur écoquartier (démarche portée par la commune). La qualité environnementale du projet est forte (gestion extérieure des eaux pluviales, conception bioclimatique des opérations, etc.) intégrant les qualités du site (vergers, haies, vues, etc.), qui, par son positionnement central, sera relié aux quartiers environnants. Imaginé à l'échelle du piéton, ce quartier intégrera la mobilité active douce (desserte en transport en commun, etc.). Le tourisme et les loisirs seront valorisés en lien avec la présence des châteaux.



# À Bons-en-Chablais : *pôle majeur de mobilité, d'économie et de logement et contraintes de ressource en eau potable*

La gare se transformera en un véritable pôle d'échange multimodal (PEM) avec des liaisons en mode actif, covoiturage et transports en commun pour les villages avoisinants. Le quartier (logements, services associés) s'envisagera autour de cette centralité ferroviaire. La traversée de la ville sera réaménagée et apaisée en tirant profit du report potentiel de circulation de la RD 903 vers la future liaison autoroutière Machilly-Thonon (A412).



## **POUR UN URBANISME DE PROJET MIEUX MAÎTRISÉ DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS**

Les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) sont des outils obligatoires du PLUi. Elles exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs à enjeux de son territoire. La spécificité de cet outil est qu'il est dit souple : il permet au projet d'évoluer dans le temps en évitant les modifications successives des documents et de donner des priorités notamment dans le programme (envisager les orientations sur les types d'espaces verts, etc.). Cet outil sert donc à définir le plus précisément l'urbanisation future sous forme de projet cohérent.

### **DEUX TYPES D'OAP : SECTORIELLES ET THÉMATIQUES**

**L'OAP sectorielle** est obligatoire sur les zones à urbaniser (AU), c'est-à-dire pour de nouvelles opérations urbaines clairement délimitées. Elles peuvent permettre de phaser l'urbanisation et s'utilisent aussi sur des secteurs urbanisés (zn zone U) pour des projets de renouvellement urbain. Exemple : le projet d'écoquartier à Noyer à Allinges fait l'objet d'une OAP sectorielle.

**L'OAP thématique** prend la forme de principes qui s'appliqueront sur des secteurs plus larges que la commune ou l'intercommunalité. Elle précise les actions qui répondent notamment aux objectifs d'habitat et de mobilité. Ce type d'OAP s'articule avec les OAP sectorielles.

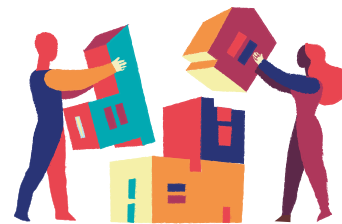
#### **3 OAP thématiques :**

- **Biodiversité et dynamiques écologiques**
- **Habitat** (en lien avec le Plan local de l'Habitat)
- **Mobilité** (en lien avec le Plan de Mobilité)

#### **2 orientations thématiques supplémentaires ont été décidées par Thonon Agglomération renforçant la valeur ajoutée du PLUi :**

- **OAP qualité architecturale, urbaine et paysagère**
- **OAP énergie-climat** pour mettre en œuvre le Schéma des Énergies en voie d'adoption et ainsi **réaliser la transition énergétique.**

# Votre territoire, *vo*tre participation, *vos* contributions



Ce projet d'aménagement du bassin de vie pour les dix ans à venir a été construit avec vous. La concertation a mobilisé des outils innovants permettant de nombreuses contributions de tous les âges.

## UNE ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES COMMUNES

### À TOUTES LES ÉTAPES

- **Environ 30 comités** de pilotage
- **3 Conférences** des Maires spécifiquement dédiées au PLUi-HM
- **2 Bureaux élargis** (Vice-Présidents de l'agglomération et Maires)
- **3 réseaux d'urbanistes** dédié au PLUi-HM (réunissant élus et agents)
- **1 outil collaboratif** dédié aux communes (cartographie numérique de travail et d'échanges)



**L'AGGLOMÉRATION A DÉPLOYÉ DES OUTILS NOVATEURS** POUR INFORMER ET RÉCOLTER VOS CONTRIBUTIONS, ALLANT AU-DELÀ DES ATTENDUS POUR UN TEL PROJET.

## UNE LARGE CONCERTATION AVEC LA POPULATION

### Des rencontres

- **3 séries de 2 réunions publiques** aux étapes-clés de la procédure (diagnostic, PADDi, règlement)
- **5 rencontres avec les habitants** dont 2 sur la mobilité : **98 personnes interrogées** (marché de Thonon-les-Bains, supermarché de Bons-en-Chablais) et 3 sur l'habitat : **70 personnes interrogées** (hypermarché Margencel, à Douvaine et à la sortie de l'école à Massongy)
- **2 ateliers participatifs** (cadre de vie, économie et dynamisme du territoire) : **36 participants**

### 1 registre de recueil de vos remarques dans chaque commune Des outils numériques pour une plus grande accessibilité

- **282 vues** pour la vidéo sur la procédure d'élaboration du PLUi-HM (You Tube Thonon Agglo)
- **1 podcast** réalisé avec les enfants de 6 à 12 ans du centre de loisirs intercommunal d'Allinges sur le thème du logement et leurs espoirs pour l'avenir, la mobilité, les commerces et les services.
- **154 vues** pour la vidéo live avec les vice-présidents

**Plateforme "Dites-nous tout" : 490 contributions enregistrées** (à la fermeture de la cartographie fin juin) sur 3 thématiques : nature en ville et village, bâti patrimonial, paysages perçus.

### Et la mobilisation des relais d'opinion locaux

- **1 atelier sur la mobilité** avec les membres du Conseil Local de Développement, acteurs économiques, associatifs et issus des institutions : 21 participants
- **4 réunions d'information et d'échanges** avec le Conseil Local de Développement



## PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES SUR LE THÈME « DU PROJET POLITIQUE AU PROJET RÉGLEMENTAIRE »

- **4 NOVEMBRE, 18H30**  
à Bons-en-Chablais (salle polyvalente)
- **14 NOVEMBRE, 18H30**  
à Thonon (Espace Tully)



## le **chiffre** 8

experts ont accompagné l'agglomération dans les étapes-clés de la démarche.

### LES 4 GRANDES PHASES D'ÉLABORATION DU PLUI-HM

01

État des lieux et diagnostics

02

Orientations et objectifs  
Élaboration du PADDi

03

Traduction réglementaire, élaboration des documents opposables

04

Bilan de la concertation et arrêt du projet / Consultations / Enquête publique / Adoption finale du plan



## QUESTIONS À... CHRISTOPHE SONGEON

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA POLITIQUE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU CADRE DE VIE ET DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE

### QUELS GRANDS PRINCIPES ONT RÉGI L'ÉLABORATION DE CE DOCUMENT ?

Tout d'abord, l'établissement d'un équilibre harmonieux entre la répartition de l'habitat et les moyens de mobilité. Une attention particulière a été portée à ce volet, que nous avons souhaité intégrer à notre document. Les modes de transport doux sont favorisés et l'étalement urbain évité. Les zones d'habitation doivent être accessibles et bien desservies par les transports publics. Or cet urbanisme à développer doit être respectueux, l'environnement doit être préservé. Ainsi, les considérations écologiques ont guidé chaque aspect du projet : favoriser les espaces verts, protéger les écosystèmes locaux en réduisant l'empreinte carbone des nouvelles constructions.

Ensuite, nous avons souhaité impliquer tous les acteurs locaux, les citoyens, les associations, les entreprises. Les réunions publiques et les outils innovants développés permettaient à chacun de s'exprimer sur les questions essentielles. Enfin, ce PLUI HM a été conçu pour s'adapter et répondre aux évolutions démographiques estimées pour les 15 prochaines années. Il est important de se pencher sur un tel document et d'en faire une référence, il est le garant de la préservation de notre qualité de vie et du bien vivre ensemble sur notre territoire.

### QUELLES SONT, POUR VOUS, LES MESURES QUI VONT CHANGER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ?

Plusieurs éléments clés ont été pris en compte et découlent de l'attractivité de notre territoire. Je pense bien sûr à tous les travaux menés pour le désenclavement : le Léman Express, victime de son succès, l'arrivée prochaine de la A 412 sans oublier les transports lacustres. Nous devons développer des infrastructures publiques efficaces et durables pour réduire la congestion et faciliter les déplacements. Nous

devons permettre à chacun de trouver un logement, selon son parcours de vie et aux entreprises de se développer. La croissance démographique rapide de notre territoire nous impose des développements adéquats.

Mais nous sommes obligés d'appliquer des lois contraignantes pour la consommation foncière comme le ZAN (zéro artificialisation nette) ou encore pour l'habitat la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), car de l'autre côté, la qualité de vie des habitants est à préserver.

Ainsi, la réflexion approfondie et globale des 25 communes nous a menés à une répartition de l'urbanisation où chacune doit prendre sa part. Nous encouragerons la mixité des usages (habitat, commerces, services) au sein des quartiers pour éviter les déplacements superflus et créerons des espaces de vie dynamiques et animés. Des zones protégées, avec la promotion de l'agriculture bien évidemment, seront aussi aménagées.

### POURQUOI ÉTAIT-CE IMPORTANT D'Y FAIRE CONTRIBUER UN MAXIMUM DE PERSONNES ?

Impliquer un large éventail de participants aide, tout d'abord, à identifier des besoins et permet de recueillir des opinions et des idées variées, reflétant ainsi la diversité des lieux où vit la population, je dis bien vit et pas réside, car j'englobe l'ensemble des attentes. C'est comprendre le territoire grâce à ceux qui le vivent et donc le connaissent !

Ensuite, la participation des citoyens favorise le dialogue et crée un sentiment d'appartenance. Cela renforce les liens entre les habitants, les acteurs économiques et les institutions : la cohésion sociale est donc plus forte. De l'implication des citoyens dans le processus de décision découle une meilleure compréhension du projet et donc leur soutien. Enfin, il s'agit d'une garantie pour le développement d'un territoire équilibré, inclusif et durable, qui respecte les aspirations et les besoins de tous.



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

# À l'école de la nature

Depuis plusieurs années, Thonon Agglomération intervient dans le milieu scolaire. Les élèves de primaire sont ainsi sensibilisés à leur environnement, à la nature, à leur santé et à mieux connaître leur territoire.

Les enseignants ont pu recevoir au printemps 2024 un programme unique et complet élaboré par Thonon Agglomération « Nous avons créé un catalogue avec les 4 animations proposées afin de permettre aux enseignants dès la fin de l'année scolaire d'organiser la suivante » explique Danaé, chargée de mission transition écologique au sein de Thonon Agglomération. Au programme, trois animations déjà bien connues : la sensibilisation à la préservation des rivières et des zones humides, à la gestion des déchets et enfin la poursuite du programme Watty, qui forme les enfants aux écogestes et les sensibilise à la transition écologique. Ces animations sont proposées à différents niveaux scolaires et jusqu'aux élèves en CM2.



### NOUVELLE ANIMATION PÉDAGOGIQUE POUR LES ÉLÈVES JUSQU'EN 6<sup>e</sup>

Une nouveauté a fait son apparition cette année sur le thème « créer des liens durables entre fermes et écoles ». Au sein de cette découverte pédagogique, les élèves sont intéressés à l'agriculture, à la nutrition durable et à la santé. Ce nouveau programme s'adresse aux élèves de CM1, CM2 et jusqu'en 6<sup>e</sup>. Ces actions sont financées par Thonon Agglomération (avec l'aide, pour le programme Watty, des

communes et du dispositif Certificats d'Économies d'Énergie). Mais elles sont animées par des acteurs locaux, de qualité, experts dans leur domaine, comme le CPIE Chablais Léman, le Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Savoie, la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) du Bas-Chablais, ou encore France Nature Environnement.

### À TOUS LES ÂGES

« Nous aimerions développer aussi ce travail en proposant des formats pour les maternelles » confie François Deville, Vice-Président en charge Politique de la transition écologique du territoire. « Informer, sensibiliser, accompagner au changement les plus jeunes et en plus grand nombre, c'est préparer les générations de demain à réduire leur empreinte carbone et à changer leur regard sur la nature, l'environnement, la biodiversité. » Info Jeunes (anciennement le BIJ) développe en parallèle un projet avec les éco délégués des lycées et des MFR (maisons familiales rurales du territoire qui proposent des formations par alternance). « En créant le catalogue, en coordonnant au mieux ces programmes, nous pourrions aussi mettre au point des indicateurs de suivi et mesurer l'impact de ces actions » conclut Danaé.

**Informé, sensibilisé,  
accompagné au changement  
les plus jeunes**



En juin 2024, la classe de CE1 du groupe scolaire de Messery avait été récompensée dans le cadre du concours national « Mon école s'engage pour la planète : Sur le chemin de l'écocitoyenneté avec Watty ! »

**45 ÉCOLES**

**MATERNELLES  
ET PRIMAIRES**

ont reçu le programme élaboré  
pour cette rentrée

ENVIRON

**135 CLASSES**

seront sensibilisées pour l'année  
2024-2025

MOBILITÉ

## Funiculaire : la grande inspection

Deuxième ligne de transport la plus utilisée dans l'agglomération en période estivale, et troisième à l'année, le funiculaire de Thonon-les-Bains **va connaître une grande inspection réglementaire de décembre 2024 à mai 2025.**

Depuis 1888, le funiculaire de Thonon-les-Bains relie les rives du lac au centre-ville. D'abord créé pour acheminer les matériaux transportés par les barques en provenance de Meillerie vers la "ville Haute", il ne fonctionne aujourd'hui plus que pour transporter habitants et visiteurs. Conçu par Auguste Alesmonières, ce funiculaire est le seul en Europe à se croiser dans une courbe. Il a été entièrement automatisé en 1989.



### DES TRAVAUX ENCADRÉS PAR L'ÉTAT

Le funiculaire est assimilé à une remontée mécanique et doit donc se soumettre à des visites périodiques et notamment à une Grande Inspection tous les 10 ans. « L'ensemble de la procédure est encadré par l'État, via le STRMTG (Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés). Un Responsable de Grande Inspection (RGI) assurera le pilotage, la coordination et le suivi de la procédure pour le compte de Thonon Agglomération » souligne Cyril Demolis, Vice-Président à la Mobilité et aux infrastructures de transports. L'ensemble des infrastructures du funiculaire seront donc soumises à un examen approfondi. Les deux gares (hautes et basses) sont concernées, les deux cabines ainsi que les voies et les câbles. En plus des contrôles réglementaires, des travaux supplémentaires seront réalisés : entretien, mise en conformité, amélioration de l'infrastructure et des locaux. Le renouvellement des voies est également prévu.



### UNE NAVETTE À DISPOSITION

Pendant les six mois d'arrêt du funiculaire, une navette de neuf places sera disponible, desservant les deux gares du funiculaire. Le service sera déclenché à la demande, avec des horaires calés sur l'amplitude normale du service.

### Le funiculaire en chiffres

- **230 MÈTRES** : C'est la longueur de la ligne, dont 86,8 mètres de courbe
- **53 PLACES** : La capacité des voitures
- **3** : Le nombre de rénovations faites (1951, 1983 pour une modernisation du mécanisme, et 2010)
- **3<sup>e</sup>** transport le plus utilisé du réseau START (toute l'année)



**PROXIMITÉ**

## Nouveau véhicule France Services

France Services offre un accès unique et simplifié à un large éventail de services publics (Assurance retraite, Impôts, CAF, ou encore, depuis cette année, le Chèque Énergie et France Renov'). Le véhicule dédié se déplace jusqu'à vous en stationnant sur plus de 20 lieux de l'agglomération. À bord, des agents spécialement formés vous fournissent une assistance personnalisée et répondent à vos questions, allant de la demande de prestations sociales au renouvellement de la Complémentaire Santé Solidaire, en passant par le renouvellement de la carte grise ou la déclaration de revenus. Au besoin, ils vous réorientent.

Le service s'est doté d'un nouveau véhicule, en circulation depuis la fin du printemps : plus confortable et écologique, il sillonne le territoire au service de tous.

**Bus France Services du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h**

Dates, horaires et lieux des permanences : [thononagglo.fr](http://thononagglo.fr) - Tél : 07 86 66 25 38

e-mail : [thonon-agglomeration@france-services.gouv.fr](mailto:thonon-agglomeration@france-services.gouv.fr)

**Service gratuit, ouvert à tous les habitants de l'agglomération, sans rendez-vous.**

**DÉCHETS**

## Nouveaux espaces-tri à Thonon-les-Bains



Cet automne, Thonon-les-Bains franchit une nouvelle étape vers le recyclage responsable : de premiers espaces-tri sont mis en service dans plusieurs ensembles d'habitat collectif, en collaboration avec le bailleur social Léman Habitat. Les résidents pourront y déposer les ordures ménagères, les recyclables, et les gros cartons. Certains sites accueilleront aussi des bornes pour la collecte des textiles ou encore les biodéchets. Le déploiement de ces équipements est prévu en deux phases : actuellement à La Grangette, La Versoie/ Pèlerins et Collonges, et début décembre pour les Aricoques, Le Clos Brûlé, impasse du Châtelard et Vulpins/Mascottes. Ce nouveau mode de collecte remplace les actuels bacs. Il doit participer à la réduction des nuisances et améliorer le tri sélectif en le facilitant.

**VOUS ACCOMPAGNER**

## ATELIERS ET PERMANENCES NUMÉRIQUES



Parce qu'il n'est pas toujours évident pour tous d'utiliser téléphones portables, ordinateurs, messageries, ou parce qu'il est aussi intéressant de découvrir de nouveaux outils informatiques, les ateliers et permanences numériques se développent dans l'agglomération ! Ce sont désormais deux animateurs dédiés, Thomas et Sophia, qui sont présents dans différents lieux du territoire, pour vous former ou vous accompagner dans vos usages numériques : à la médiathèque à Thonon-les-Bains - où le succès est au rendez-vous ! -, à Collonges, à Douvaine et prochainement dans d'autres communes.

**Plus d'infos sur les dates, lieux et thématiques :**

[conseillernumerique@thononagglo.fr](mailto:conseillernumerique@thononagglo.fr)

Tél : 06 02 09 33 68 ou 06 07 50 86 83

[thononagglo.fr](http://thononagglo.fr).

**PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL**

# Des maraîchers testent *leur projet agricole avant de s'installer*

La covid, puis les diagnostics menés pour le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Thonon Agglomération ont pointé le manque de résilience alimentaire sur le territoire, notamment en fruits et légumes. La couveuse d'entreprises agricoles, installée à Massongy, dessine une première réponse. Rencontre avec Marc Andriot, l'un des fondateurs de la couveuse.

« Il y a 11 ans, notre groupe de bénévoles a été contacté par la commune pour créer un espace test destiné aux maraîchers souhaitant se lancer. La couveuse est née » introduit Marc Andriot, membre de l'association Initiaterre. La commune avait acheté, au cœur du village, une ferme qu'elle souhaitait transformer en un tiers lieu notamment dédié à l'alimentation. À proximité, 4 hectares de terres agricoles étaient déjà disponibles. Le groupe de bénévoles forme alors l'association Initiaterre pour trouver les exploitants.

## UNE COUVEUSE AGRICOLE CERTIFIÉE BIO

« Vivre de sa production est difficile au démarrage. Aussi, cet espace test doit remplir 4 fonctions : être un lieu d'accueil, de coordination, (bail en notre nom, outils communs, etc.), accompagnement et faciliter le portage financier » explique Marc qui a poursuivi sa carrière en tant que professeur en lycée agricole et aidé de nombreux jeunes à s'installer. La couveuse offre la possibilité de tester un projet d'agriculture maraîchère certifiée BIO pour une durée de trois ans, tout en bénéficiant d'un contrat CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise) permettant de toucher le chômage sur cette période, car la majorité des porteurs de projet se lance à la suite d'une reconversion. Ainsi, ils peuvent se confronter à la réalité du métier et à tous ses aspects (cultures, gestion, commerce, etc.). Miki, Cédric et Falko, ont démarré ainsi à Massongy.



Le cœur même de Massongy abrite un vaste espace agricole de 4 hectares, qui présente un fort potentiel d'exploitation maraîchère (sur la photo : Falko Henschke et Cédric Mutin du GAEC On Sème, et Marc Andriot de l'association Initiaterre).

## UN GAEC INSTALLÉ SUR LES TERRES

Puis, en 2019, les trois exploitants se voient proposer de se constituer en GAEC<sup>(1)</sup> pour devenir les permanents du site. « Nous assurons la pérennité des installations, explique Falko, et sommes présents pour prodiguer des conseils aux nouveaux maraîchers ». Le GAEC « On sème » se développe et vend alors ses légumes dans deux AMAP<sup>(2)</sup> et les magasins locaux.

## LE DÉVELOPPEMENT DE LA COUVEUSE MENACÉ

Mais aujourd'hui, le site ne fonctionne pas à pleine capacité. La cause ? L'accueil s'effectue au sein d'un préfabriqué inadéquat. Même si la commune a prêté gracieusement une partie de la ferme qu'elle destine, à long terme, à d'autres projets, elle est trop petite et inadaptée pour permettre au GAEC et à plus de couvés de gérer leur production. Les maraîchers n'ont ainsi que peu de place pour protéger leur matériel agricole des intempéries et du soleil, s'occuper de leur récolte (nettoyage, stockage, etc.) et aussi se retrouver.

## Thonon Agglomération va porter la construction d'un bâtiment agricole sur le site

Le projet est crucial. Après l'action de la commune (études de faisabilité et plans), Thonon Agglomération a, à présent, la capacité de le concrétiser dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial. Le montage financier a été arrêté et le principe de la construction acté en juillet dernier. Les études de sol sont lancées et l'objectif est de retenir un architecte début 2025. « Nous envisageons la couveuse de Massongy comme un projet phare, unique en Haute-Savoie, qui permettra la sauvegarde de terrains agricoles et l'installation durable de maraîchers » souligne Olivier Jacquier, Vice-Président de l'agglomération en charge de la Protection et mise en valeur du patrimoine naturel et agricole.

(1) Groupement agricole d'exploitation en commun.

(2) Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

# Grands chantiers pour le petit cycle de l'eau

Des chantiers importants ont été lancés cet été pour préserver la ressource en eau potable et réduire l'impact des eaux usées sur le milieu naturel. Ils se prolongeront en 2025.

## BONS-EN-CHABLAIS / BRETHONNE

### Modernisation et extension des réseaux

Le chantier a été engagé en juin 2024 sur la RD 903, sur la route d'Annemasse. Les travaux sont conduits à l'occasion du projet communal d'aménagement de voirie, qui inclut une piste cyclable et des mesures de sécurisation. Environ 300 mètres de réseau d'eau potable sont remplacés, et un réseau d'eau de 320 mètres est créé. Le réseau d'eaux pluviales est renouvelé et étendu sur 340 mètres. Ce chantier se prolongera jusqu'à la fin du printemps 2025.

Coût total : 318 688 € HT, dont une subvention de 40 400 € TTC du Département de la Haute-Savoie.



## PERRIGNIER

### Mise en séparatif des réseaux

Depuis l'été dernier et jusqu'à février prochain, l'agglomération réalise la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales sur la route de la Gare (RD 135) et le lotissement de la Bandière.

L'objectif est de réduire les rejets directs d'eaux usées dans le milieu naturel par temps de pluie. Le projet inclut la création de 530 mètres de réseau d'eaux usées, 155 mètres de réseau d'eaux pluviales, et un bassin de stockage et d'infiltration des eaux pluviales.

Coût total : 858 559 € HT, dont une subvention de 268 235 € TTC du Département de la Haute-Savoie.

## MASSONGY

### Améliorer les infrastructures

Depuis juin 2024, la route de Ballaison (RD225) qui rejoint Massongy est en travaux. La commune procède à la reconstruction et à l'aménagement de la route. L'agglomération procède parallèlement à la création d'un bassin de rétention/infiltration, au renouvellement du réseau d'eau potable, à la mise en conformité de 15 branchements d'assainissement, et au remplacement d'un poteau incendie. Les travaux se prolongeront encore sur deux années.

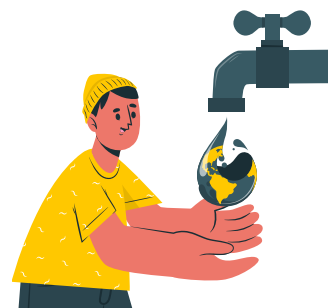
Coût total : 259 406 € HT, dont une subvention de 57 000 € TTC du Département de la Haute-Savoie.

## VEIGY-FONCENEX

### Renouvellement complet des réseaux

Les travaux lancés sur la route des Mermes, puis sur la RD 35 se prolongeront jusqu'à l'été 2025. Ils visent à renouveler 870 mètres de réseau d'eau potable, 850 mètres de réseau d'eaux usées, et 270 mètres de réseau d'eaux pluviales. Deux poteaux incendie seront remplacés, et deux autres installés.

Coût total : 1 510 960 € HT, dont une subvention de 379 800 € TTC du Département de la Haute-Savoie.



## JUSQU'AU 15/12

### ESPACE ENCHANTÉ

Exposition collective

Yvoire - Domaine de Rovorée

Mercredis, samedis et dimanches  
de 14h à 18h

Au fil des saisons, un collectif d'artistes propose à La Châtaignière des expositions d'art en lien avec la nature

Accès libre.

+ d'infos : [espace-e.org](http://espace-e.org)

## 26/10

### DE RIVES EN PAGES

Thonon-les-Bains,

Pôle Culturel de la Visitation

Le Prix Littéraire Environnement -

De Rives en Pages sera décerné lors d'une journée dédiée à la Culture et à l'Environnement, au cours de laquelle seront proposées des conférences, tables rondes, animations et échanges avec des scientifiques, auteurs et éditeurs.

+ d'infos : [mediatheque.ville-thonon.fr](http://mediatheque.ville-thonon.fr)



**Retrouvez tous les événements**

organisés sur le territoire de Thonon Agglomération sur

[www.destination-leman.com](http://www.destination-leman.com)  
et [f agendadestinationleman](https://www.facebook.com/agendadestinationleman)

## 26 ET 27/10

### FESTIVAL DE LA BD

Sciez-sur-Léman, Centre d'Animation Culturel et Sportif (CAS)

De 10h à 18h

Plongez dans l'univers de la bande-dessinée pendant un week-end. Au programme : rencontres et dédicaces d'auteurs renommés, ateliers de dessin pour petits et grands, expositions, foire à la BD d'occasion, ainsi que des stands dédiés aux passionnés de bande dessinée.

Entrée libre.

+ d'infos :

[desmontagnesetdesbulles.com](http://desmontagnesetdesbulles.com)

## 16/11

### SORTIE OBSERVATION DES OISEAUX DU LAC LÉMAN

Chens-sur-Léman de 9h30 à 12h

Accompagnés par des naturalistes de l'association LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) de Haute-Savoie, venez découvrir ou approfondir vos connaissances sur les différentes espèces d'oiseaux migratrices et hivernantes présentes sur le lac Léman.

Gratuit, nombre de places limité.

Inscription sur [mesdemarches.thononagglo.fr](http://mesdemarches.thononagglo.fr) (rubrique sorties-loisirs)

ou par mail à : [a-sahuc@thononagglo.fr](mailto:a-sahuc@thononagglo.fr)



## CHEMINS DE TRAVERSE

Toute la programmation des Chemins de Traverse et billetterie sur [mal-thonon.org](http://mal-thonon.org)

## 26 ET 29/11

### TOUS LES POÈTES HABITENT VALPARAISO

Théâtre

26/11 à Thonon-les-Bains,  
Théâtre M. Novarina

29/11 à Veigy-Foncenex,  
Salle Le Damier

à 20h30

La compagnie STT retrace l'histoire surprenante d'un poème suisse devenu par hasard l'hymne de la résistance chilienne, dans une pièce mêlant enquêtes, manipulations et rencontres inattendues.



© Daphne Bengoa

## 07/12

### CHANTIER PLANTATION DE HAIE

Le Lyaud

À partir de 9h

Formation et chantier de plantation d'une haie, animés par Rémi Geneston, botaniste et arboriculteur.

Organisé par le CPIE Chablais-Léman.

Gratuit. Inscription pour la journée par mail à :

[l.pommier@cpiechablaisleman.fr](mailto:l.pommier@cpiechablaisleman.fr)  
ou au 04 50 73 09 20



 **Engagés,  
utiles,  
passionnés  
et fiers**  
**THONON  
agglomération**

